

**TIMBRE DE L'AUTORITE  
CONTRACTANTE**

**BURKINA FASO**  
*La Patrie ou la Mort, nous  
Vaincrons*

**MODELE DE RAPPORT  
D'EVALUATION DES  
PROPOSITIONS: SELECTION DE  
CONSULTANTS (FIRMES)**

**MINISTRE DE  
L'ECONOMIE ET DES FINANCES**  
-----  
**CABINET**

**BURKINA FASO**  
*La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons*

ARRETE N° 2025-0612 /MEF/CAB  
portant adoption des dossiers standards de  
demande de propositions, de demande de  
propositions allégée, de consultation de  
consultants pour la passation des marchés de  
prestations intellectuelles, de demande de  
propositions pour la sélection de maîtres  
d'ouvrage public délégués et le modèle de  
rapport d'évaluation, pour le recrutement de  
consultants individuels, de manifestation  
d'intérêt pour la présélection de consultants,  
personnes morales.

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES,**

- Visa CFN<sup>N</sup> 01475  
du 26/12/2025*
- J. K. N. K.*
- Vu la Constitution ;
  - Vu la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 octobre 2024 ;
  - Vu le décret n°2024-1565/PRES du 7 novembre 2024 portant nomination en  
Premier Ministre ;
  - Vu le décret n°2024-1566/PRES/PM du 8 décembre 2024 portant composition  
du Gouvernement ;
  - Vu le décret n°2024-1022/PRES/PM du 02 septembre 2024 portant attributions  
des membres du Gouvernement ;
  - VU le décret n°2024-1457/PRES/PM/MEF du 22 novembre 2024 portant  
organisation du Ministère de l'économie et des finances ;
  - VU la Décision n°12/2012/CM/UEMOA du 10 mai 2012 portant adoption du  
dossier standard régional d'acquisition (DSRA) de prestations  
intellectuelles et du modèle de rapport d'évaluation ;
  - VU la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de  
la commande publique ;
  - Vu le décret n°2024-1600/PRES/PM/MEF du 18 décembre 2024 portant code  
d'éthique et de déontologie de la commande publique ;
  - Vu le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant  
procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés  
publics ;
  - Vu le décret n°2024-1695/PRES/PM du 31 décembre 2024 portant attributions,  
organisation et fonctionnement de l'Autorité de régulation de la commande  
publique ;



**Vu** le décret n°2024-1787/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant réglementation de la maîtrise d'ouvrage public déléguée, de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ;

**Sur** proposition de l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP).

## **ARRETE**

**Article 1 :** Sont adoptés les dossiers standards suivants dont les textes sont annexés au présent arrêté :

- Dossier standard de demande de propositions pour la passation des marchés de prestations intellectuelles ;
- ~~Dossier standard de demande de propositions allégée pour la passation des marchés de prestations intellectuelles ;~~
- Dossier standard de consultation de consultants ;
- Dossier standard de demande de propositions pour la sélection de maîtres d'ouvrage public délégués ;
- Dossier standard pour le recrutement de consultants individuels ;
- Dossier standard de manifestation d'intérêt pour la présélection de consultants, personnes morales ;
- Modèle de rapport d'évaluation des propositions pour la sélection des consultants (firmes).

**Article 3 :** Les modifications au contenu des présents dossiers standards doivent être soumises à l'avis préalable de la structure chargée du contrôle de la commande publique.

**Article 3 :** Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires notamment, l'arrêté n°2018-055/MINEFID/CAB du 09 février 2018 portant adoption des dossiers standards de demande de propositions, de demande de propositions allégée pour la passation des marchés de prestations intellectuelles, de demande de propositions pour la sélection des maîtres d'ouvrage public délégués et le modèle de rapport d'évaluation, pour le recrutement de consultants individuels, de manifestation d'intérêt pour la présélection de consultants en vue d'une demande de propositions sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 26 DEC. 2025



## PREAMBULE

Les Consultants sélectionnés par les autorités contractantes et dont les services sont financés par des fonds nationaux ou extérieurs sont engagés selon des modalités définies dans le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Celles-ci spécifient que les autorités contractantes sont tenues d'élaborer des rapports durant le processus de sélection.

Le présent document définit le mode de présentation type d'un rapport d'évaluation et est fourni aux autorités contractantes dans le but de faciliter l'évaluation des propositions des consultants.

L'évaluation doit se conformer aux critères définis dans la Demande de propositions et être effectuée par des évaluateurs qualifiés.

### **Le rapport d'évaluation comprend cinq sections :**

- Section I. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation technique.
- Section II. Le rapport d'évaluation technique, composé de divers formulaires.
- Section III. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation financière.
- Section IV. Le rapport d'évaluation financière, composé de divers formulaires.
- Section V. Les annexes :
  - Annexe I. Évaluations individuelles.
  - Annexe II. Contrôle des données.
  - Annexe III. Procès-verbaux des séances d'ouverture des propositions techniques et financières.
  - Annexe IV. Exemplaire de la Demande de propositions.
  - Annexe V. Annexes diverses, selon les besoins.

Ce rapport peut être utilisé pour tous les modes de sélections décrits dans le décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Bien qu'il s'applique principalement à la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, chacune de ses sections indique, au moyen d'une note, les données et formulaires à fournir pour les autres modes de sélection.



## **RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONSULTANTS**

**BURKINA FASO**

**Nom de l'autorité contractante**

*[insérer : nom de l'autorité contractante]*

**Nom du projet**

(le cas échéant) *[insérer : nom du projet]*

**Titre des services de consultants** *[insérer : titre]*

**Date limite de soumission des propositions**

*[insérer : date]*

**Source de financement : \_\_\_\_\_**

*Ligne de crédit budgétaire/Prêt/ Crédit n° [insérer : numéro du prêt/crédit]*



## TABLE DES MATIÈRES

SECTION I. RAPPORT D'ÉVALUATION TECHNIQUE — TEXTE .....	1
SECTION II. RAPPORT D'ÉVALUATION TECHNIQUE — FORMULAIRES.....	3
FORMULAIRE II A. ÉVALUATION TECHNIQUE — DONNÉES DE BASE .....	4
FORMULAIRE II B. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION .....	9
Scores techniques/Classement .....	9
FORMULAIRE II C. ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES — COMPARAISON .....	10
SECTION III. RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION — TEXTE .....	12
SECTION IV. RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION — FORMULAIRES .....	13
FORMULAIRE IV A. ÉVALUATION FINANCIÈRE — DONNÉES DE BASE.....	14
FORMULAIRE IV B. AJUSTEMENTS — CONVERSION — PRIX ÉVALUÉS.....	16
FORMULAIRE IV C. SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ TECHNIQUE ET LE COÛT — ÉVALUATION TECHNIQUE/FINANCIÈRE COMBINÉE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION.....	17
FORMULAIRE IV D. SÉLECTION DANS LE CADRE D'UN BUDGET DÉTERMINÉ ET SÉLECTION AU MOINDRE COÛT — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION .....	18
SECTION V. ANNEXES .....	19
ANNEXE I (i). ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES .....	20
ANNEXE I (ii). ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES — PERSONNEL CLÉ .....	22
ANNEXE II. CONTRÔLE DES DONNÉES .....	23
ANNEXE III. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES.....	24
ANNEXE V. ANNEXES DIVERSES — SELON LES BESOINS.....	25

## SECTION I. RAPPORT D'ÉVALUATION TECHNIQUE — TEXTE<sup>1</sup>

- 1. Généralités** Décrire brièvement les services demandés, leur contexte, leur ampleur et leurs objectifs. Utiliser pour cela un quart de page environ.
- 2. Processus de sélection (préalable à l'évaluation technique)** Préciser les informations fournies dans le Formulaire II A.

Décrire brièvement le processus de sélection, en commençant par la phase de publicité (si nécessaire), l'établissement de la liste restreinte, les manifestations d'intérêt et les retraits de consultants avant la soumission de propositions. Préciser les faits principaux susceptibles d'avoir influé sur le déroulement de ce processus (retards, plaintes émanant de consultants, principaux échanges de correspondance, demande de propositions, prolongation du délai de remise des propositions, etc.).

Utiliser une demi-page environ.
- 3. Évaluation technique** Décrire brièvement les réunions de la Commission d'attribution des Marchés et de la Sous-commission technique et leurs actions : formation d'une équipe d'évaluation technique, aide extérieure, principes d'évaluation, justification des sous-critères et des poids correspondants indiqués dans le Dossier de Demande de Propositions, et respect des dispositions de la Demande de propositions dans le cadre de l'évaluation.

Présenter les résultats de l'évaluation technique : scores et recommandations d'attribution.

Souligner les points forts et les points faibles de chacune des propositions (partie essentielle du rapport).

  - a) Points forts : expérience de projets très similaires entrepris dans le même pays ; qualité de la méthodologie proposée, témoignant d'une bonne compréhension de l'ampleur de la mission ; qualités du partenaire local s'il y a lieu ; et expérience acquise par le personnel proposé dans le cadre de missions similaires.
  - b) Points faibles : lacunes constatées au niveau d'un élément particulier de la proposition ; manque d'expérience du pays ; faible niveau de participation du partenaire local ;

---

<sup>1</sup> La Section I concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées en cas de Sélection par entente directe.

manque d'expérience d'ordre pratique (réalisation d'études plutôt qu'exécution de projets) ; expérience du personnel par rapport à l'expérience globale du consultant ; expérience d'un membre clé du personnel (par exemple, le chef de projet) ; manque de conformité de la proposition ; et cas de disqualification (conflit d'intérêts).

Faire toutes observations utiles sur les scores des différents évaluateurs (écarts).

Points à négocier plus avant.

Utiliser jusqu'à trois pages.

**SECTION II. RAPPORT D'ÉVALUATION TECHNIQUE — FORMULAIRES<sup>2</sup>**

Formulaire II A.	Évaluation technique — Données de base
Formulaire II B.	Résumé de l'évaluation — Scores techniques/Classement
Formulaire II C.	Évaluations individuelles — Comparaison (scores moyens)

---

<sup>2</sup> La Section II concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées dans le Formulaire IIA en cas de Sélection par entente directe.



2.6 Liste restreinte :

- a) nom/nationalité des consultants (indiquer les consultants et le pays)
  - 1. \_\_\_\_\_
  - 2. \_\_\_\_\_
  - 3. \_\_\_\_\_
  - 4. \_\_\_\_\_
  - 5. \_\_\_\_\_
  - 6. \_\_\_\_\_
  
- b) soumission à la DGCMEF<sup>3</sup> pour avis de non-objection, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- c) avis de la DGCMEF le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- d) soumission au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- e) avis de non-objection du Partenaire Technique et Financier (PTF), le cas échéant. Date \_\_\_\_\_

2.7 Dossier de Demande de Propositions (DDP) :

- a) soumission à la DGCMEF pour avis de non-objection, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- b) avis de conformité de la DGCMEF, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- c) soumission au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- d) avis de non-objection du Partenaire Technique et Financier (PTF), le cas échéant. Date \_\_\_\_\_

2.8 Modifications et éclaircissements apportés à la demande de propositions (préciser) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

<sup>3</sup>Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers

- 2.9 Contrat :
- a) contrat-type rémunéré au temps passé [Préciser]  
 Clause d'ajustement des prix : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- b) contrat-type à rémunération forfaitaire [Préciser]
- c) autre (préciser) Clause d'ajustement des prix : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
- 2.10 Conférence préalable à l'établissement des propositions :
- procès-verbal
- Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- 2.11 Remise des propositions : Points
- a) deux enveloppes (propositions technique et financière) Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- b) une enveloppe (proposition technique) Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- c) date de remise initiale
- d) report(s) de date
- Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- 2.12 Remise de la proposition financière
- Lieu \_\_\_\_\_
- Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- 2.13 Ouverture des propositions techniques par la Commission d'attribution des marchés (CAM)
- Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- 2.14 Nombre de propositions reçues \_\_\_\_\_
- 2.15 Sous-Commission Technique (SCT<sup>4</sup> :  
 Nom et titre des membres
1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_
5. \_\_\_\_\_

<sup>4</sup> Il importe que les évaluateurs possèdent les qualifications voulues.

- 2.16 Délai de validité des propositions (jours) : [Préciser]
- a) date d'expiration initiale Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- b) prolongation(s) éventuelle(s) Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_
- 2.17 Critères/sous-critères d'évaluation<sup>5</sup>:
- a) expérience des consultants
- i) \_ Poids/points \_\_\_\_\_
- ii) \_ Poids/points \_\_\_\_\_
- b) méthodologie
- i) \_
- ii) \_ Poids/points \_\_\_\_\_
- Poids/points \_\_\_\_\_
- c) personnel clé
- i) Individu (s)
- A) \_\_\_\_\_ Poids/points \_\_\_\_\_
- B) \_\_\_\_\_ Poids /points \_\_\_\_\_
- C) \_\_\_\_\_ Poids/points \_\_\_\_\_
- ii) Groupe (s)
- A) \_\_\_\_\_ Poids/points \_\_\_\_\_
- B) \_\_\_\_\_ Poids/points \_\_\_\_\_
- C) \_\_\_\_\_ Poids/points \_\_\_\_\_
- d) niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales
- i) Poids /points \_\_\_\_\_
- ii) Poids /points \_\_\_\_\_
- e) Transfert de compétence/formation(optionnel)
- Poids/points \_\_\_\_\_
- Poids/points \_\_\_\_\_
- i) \_
- ii) \_
- f) qualité de la proposition

<sup>5</sup> Maximum : trois sous-critères pour chaque critère.

- g) niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé (optionnel)
  - i) \_
  - ii) \_

2.18 Scores techniques des consultants Score minimum exigé \_\_\_\_\_

Nom des consultants	Scores techniques
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____
5. _____	_____
6. _____	_____

2.19 Rapport d'évaluation :

- a) soumission à la DGCMEF pour avis de conformité, le cas échéant. Date \_\_\_\_\_
- b) soumission au PTF pour avis de non-objection le cas échéant. Date \_\_\_\_

**FORMULAIRE II B. RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION**  
**Scores techniques/Classement**

<b>Nom des consultants</b>	<i>[insérer nom du Consultant 1]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 2]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 3]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 4]</i>
<b>Critères</b>	<b>Scores</b>	<b>Scores</b>	<b>Scores</b>	<b>Scores</b>
Expérience				
Méthodologie				
Personnel proposé				
Transfert de compétence/formation				
Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales				
niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé				
qualité de la proposition				
<b>Score total<sup>2</sup></b>				
Classement				
<p>1. Voir Annexe I (i).</p> <p>2. Les propositions dont le score était inférieur au score minimum exigé de [nombre] points ont été rejetées.</p>				

## FORMULAIRE II C. ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES — COMPARAISON

Nom des consultants	<i>[insérer nom du Consultant 1]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 2]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 3]</i>	<i>[insérer nom du Consultant 4]</i>
Critères	A			
Expérience	B C D	SM <sup>1</sup>		
Méthodologie				
Personnel proposé				
Transfert de compétence/formation				
Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales				
Niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé				
Qualité de la proposition				
<b>Total</b>				

1. A, B, C et D = scores attribués par les évaluateurs; SM = score moyen ; voir Annexe I(i).

**NOTE :**

*Veillez-vous reporter au Préambule.*

*Dans l'hypothèse où les procédures doivent faire l'objet d'un avis de non objection de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des engagements financiers ou du Partenaire Technique et Financier, en raison d'un niveau de seuils prédéfinis, les propositions financières ne doivent pas être ouvertes avant que l'Autorité contractante ait reçu ces avis. En plus, les résultats de l'analyse des propositions techniques doivent faire l'objet d'une publication avant l'ouverture des propositions financières. L'évaluation technique (les scores techniques en particulier) ne peut être modifiée une fois ouvertes les propositions financières*

**SECTION III. RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION  
— TEXTE<sup>6</sup>**

*[Cette section doit indiquer] :*

- a) *les éventuels problèmes rencontrés durant l'évaluation financière, tels que ceux posés par l'obtention des taux de change pour la conversion des prix dans la monnaie utilisée aux fins d'évaluation ;*
- b) *les ajustements apportés au prix de la proposition considérée (essentiellement pour qu'il y ait correspondance avec la proposition technique) et la détermination du prix évalué (sauf en cas de Sélection fondée sur la qualité technique) ;*
- c) *les problèmes d'ordre fiscal ;*
- d) *la recommandation d'attribution ; et*
- e) *tout autre élément d'information important.*

---

<sup>6</sup> Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.

**SECTION IV. RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION  
— FORMULAIRES<sup>7</sup>**

- Formulaire IV A.      Évaluation financière — Données de base
- Formulaire IV B.      Ajustements — Conversion — Prix évalués
- Formulaire IV C.      Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation  
technique/financière combinée — Recommandation d'attribution
- Formulaire IV D.      Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre  
coût — Recommandation d'attribution

---

<sup>7</sup> Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.

**FORMULAIRE IV A. ÉVALUATION FINANCIÈRE — DONNÉES DE BASE**

4.1 Le cas échéant, avis de conformité de la DGCMEF ou de non-objection du Partenaire Technique et Financier à l'égard du rapport d'évaluation technique

Date \_\_\_\_\_

4.2 Ouverture des propositions financières en séance publique

Jour \_\_\_\_\_ Heure \_\_\_\_\_

a) Noms et prix proposés (indiquer les consultants présents à la séance)

1. \_\_\_\_\_
2. \_\_\_\_\_
3. \_\_\_\_\_
4. \_\_\_\_\_

4.3 Commission d'attribution des marchés : nom et titre des membres — en cas de différence avec l'évaluation technique (Sélection fondée sur la qualité technique)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4.4 Méthodologie (formule) utilisée pour l'évaluation financière (uniquement en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût ; rayer le cas échéant)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

4.5 Soumission du rapport d'évaluation technique final à la DGCMEF ou au Partenaire Technique et Financier (PTF) pour avis de non-objection, le cas échéant

Date \_\_\_\_\_

4.6 Sélection fondée sur la qualité technique et le coût

a) Scores techniques, financiers et totaux (Sélection fondée sur la qualité technique : scores techniques uniquement)

Nom des Consultants	Scores techniques	Scores financiers	Scores totaux
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

b) Recommandation d'attribution

\_\_\_\_\_

SECTION VI : RAPPORT D'ÉVALUATION FINANCIÈRE -RECOMMANDATION  
D'ATTRIBUTION-FORMULAIRES

---

4.7	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et au moindre coût	Nom des Consultants techniques	Scores	Prix proposés	Prix évalués
a)	Scores techniques, prix proposés et prix évalués	_____	_____	_____	_____
		_____	_____	_____	_____
		_____	_____	_____	_____
		_____	_____	_____	_____
b)	Recommandation d'attribution	_____			
c)	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé : proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué (prix évalué)	Nom _____			
d)	Sélection au moindre coût : proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis	Nom _____			

FORMULAIRE IV B. AJUSTEMENTS — CONVERSION — PRIX ÉVALUÉS<sup>8</sup>

Nom des consultants	Prix proposés <sup>1</sup>		Ajustements <sup>2</sup>	Prix évalué(s)	Conversion dans la monnaie d'évaluation <sup>3</sup>		Scores financiers <sup>4</sup>
	Monnaie	Montants (1)	(2)	(3) = (1) + (2)	Taux de change <sup>5</sup> (4)	Prix proposés (5) = (3)*(4)	(6)
<p>1. Observations éventuelles (par exemple, taux de change) ; trois monnaies étrangères maximum, en plus du franc CFA.</p> <p>2. Correction des erreurs de calcul et des omissions figurant dans les propositions techniques. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.</p> <p>3. Comme indiqué dans la demande de propositions.</p> <p>4. 100 points pour la proposition évaluée la moins disante ; les autres scores doivent être déterminés en fonction des dispositions de la Demande de propositions.</p> <p>5. Taux d'une unité monétaire par rapport à la monnaie utilisée pour l'évaluation, en principe le franc CFA (par exemple, 1 dollar E.U. = 550 FCFA). Indiquer la source utilisée, conformément à la Demande de propositions.</p>							

<sup>8</sup> En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, veuillez remplir ce tableau uniquement jusqu'à la colonne 3.

**FORMULAIRE IV C. SÉLECTION FONDÉE SUR LA QUALITÉ TECHNIQUE ET LE COÛT —  
ÉVALUATION TECHNIQUE/FINANCIÈRE COMBINÉE — RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION**

Nom des consultants	Évaluation technique			Évaluation financière		Évaluation combinée	
	Scores techniques <sup>1</sup> S(t)	Scores pondérés S(t) × T <sup>2</sup>	Classement technique	Scores financiers <sup>3</sup> S(f)	Scores pondérés S(f) × F <sup>4</sup>	Scores S(t) T + S(f) F	Classement
Recommandation d'attribution	À la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé. Nom du Consultant : _____						

1. Voir Formulaire IIB.
2. T = pondération spécifiée dans le Dossier de Demande de Propositions (DDP)
3. Voir Formulaire IVB.
4. F = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.

**FORMULAIRE IV D. SÉLECTION DANS LE CADRE D'UN BUDGET DÉTERMINÉ ET SÉLECTION AU MOINDRE COÛT —  
RECOMMANDATION D'ATTRIBUTION<sup>9</sup>**

Nom des consultants	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé		Sélection au moindre coût	
	Scores techniques <sup>1</sup>	Prix évalués <sup>2</sup>	Scores techniques	Prix évalués
Recommandation d'attribution	À la proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué. Nom du Consultant : _____		À la proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis. Nom du Consultant : _____	

1. Voir Formulaire IIB.
2. Voir Formulaire IVB.

<sup>9</sup> Remplir la partie appropriée du formulaire.

**SECTION V. ANNEXES<sup>10</sup>**

- Annexe I. Évaluations individuelles  
Formulaire V - Annexe I(i). Évaluations individuelles  
Formulaire V - Annexe I(ii). Évaluations individuelles — Personnel clé
- Annexe II. Contrôle des données
- Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières
- Annexe IV. Annexes diverses — Selon les besoins

---

<sup>10</sup> L'Annexe I s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût.

## ANNEXE I (I). ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES

Nom du Consultant : \_\_\_\_\_

Critères/ Sous-critères	Scores maximums	Évaluateurs					Scores moyens
		1	2	3	4	5	
Expérience							
-							
-							
-							
Méthodologie							
-							
-							
-							
Personnel clé							
-							
-							
Niveau de prise en compte des questions sociales et environnementales							
-							
-							
-							
-							
Transfert de compétence/formation <sup>1</sup>							
-							
-							
-							

SECTION V : ANNEXES

---

Niveau de participation de ressortissants nationaux au personnel clé <sup>1</sup>							
-							
-							
-							
Qualité de la proposition							
-							
<b>Total</b>	<b>100</b>						

1. Si cela est spécifié dans la Demande de propositions.

1. Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_
2. Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_
3. Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_
4. Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_
5. Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE I (II). ÉVALUATIONS INDIVIDUELLES — PERSONNEL CLÉ

Nom du Consultant : \_\_\_\_\_

Personnel clé <sup>1</sup>	Scores maximums	Qualifications à caractère général ( ) <sup>2</sup>	Qualifications pour la mission ( ) <sup>2</sup>	Expérience de la région ( ) <sup>2</sup>	Notes totales (100)	Scores
<b>Total</b>						

1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera :  $ax + by + cz$ , où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres ( $x + y + z = 1$ ) de ce groupe.
2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## ANNEXE II. CONTRÔLE DES DONNÉES

- 5.1 Imputation budgétaire/Prêt/crédit/don
- a) numéro \_\_\_\_\_
- b) date d'entrée en vigueur \_\_\_\_\_
- c) date de clôture \_\_\_\_\_
- i) initiale \_\_\_\_\_
- ii) révisée \_\_\_\_\_
- 5.2 Avis général/Plan de passation des marchés
- a) première date de publication \_\_\_\_\_
- b) dernière publication \_\_\_\_\_
- 5.3 Publicité :
- a) publication communautaire UEMOA / dans la Revue des marchés Public (*RMP*) Date \_\_\_\_\_  
Nom(s) et date(s) de parution \_\_\_\_\_
- b) publication dans des journaux de diffusion nationale \_\_\_\_\_  
Nom(s) et date(s) de parution \_\_\_\_\_
- c) Autres (par exemple publication de portée internationale) \_\_\_\_\_
- 5.4 L'utilisation du prix comme facteur de sélection a-t-elle modifié le classement final ?<sup>11</sup> Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
- 5.5 L'utilisation du critère « participation locale » comme facteur de sélection a-t-elle modifié le classement final ?<sup>12</sup> Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_

<sup>11</sup> Comparer le classement technique avec celui figurant dans le Formulaire IVC.

<sup>12</sup> Calculer les scores techniques avec et sans « participation locale » (Formulaire IIB).

**ANNEXE III. PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES D'OUVERTURE  
DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIÈRES<sup>13</sup>**

**PROCÈS-VERBAL D'OUVERTURE**

*[Devront être inscrits aux procès-verbaux le nom des participants aux séances d'ouverture, les prix proposés, les rabais, et les scores techniques (pour la séance d'ouverture des propositions financières) et tous autres détails que la CAM pourra juger utile d'y porter, à son gré.]*

*Toutes les personnes présentes à la séance doivent signer le procès-verbal. La signature des membres de la commission et la date.*

---

<sup>13</sup> L'Annexe III s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût

**ANNEXE V. ANNEXES DIVERSES — SELON LES BESOINS**